## Leçon 3, 2ème partie, 6A.

Chacun peut effectuer des gestes ou mener des actions pour le développement durable, dans l'intérêt général :

- participer au clean'up day (évènement à Léguevin) ;
- faire du covoiturage ;
- mettre en place davantage de réserves naturelles ;
- mettre plus de poubelles dans les espaces publics ;
- limiter la déforestation ; gérer durablement les forêts ;
- moins gaspiller l'eau en restant moins de temps sous la douche ;
  - privilégier les mobilités douces ;
  - récupérer l'eau froide de la douche pour l'arrosage ;
  - récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage ;
  - mettre des composteurs ;
- moins gaspiller la nourriture en ajustant les portions à sa faim ;
  - limiter la consommation de viande ;
  - limiter l'usage des pesticides ;
  - économiser l'eau en adaptant la chasse d'eau ;
  - privilégier le « fait maison ».
  - faire son potager;
  - acheter moins de neuf, plus d'occasion.